



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS LE 14 AVRIL 2021

NOTRE-DAME-DE-PARIS : DEUX ANS APRÈS..., GRÂCE À UNE GÉNÉROSITÉ EXCEPTIONNELLE, LA FILIÈRE FORÊT-BOIS CONTRIBUE AU SAUVETAGE DE LA CATHÉDRALE

Il y a exactement deux ans, l'Interprofession nationale de la forêt et du bois se portait au chevet de la cathédrale Notre-Dame de Paris afin de participer à la restitution de la flèche et du transept dans une première étape puis le chœur et la nef afin de redonner à la magnifique charpente séculaire appelée « la forêt » de chênes, toute sa splendeur.

Tous les opérateurs de la filière forêt-bois française ont fait preuve d'un grand élan de générosité : les propriétaires privés et publics ont fait don des volumes de bois nécessaires, qui seront façonnés gracieusement par les entreprises de sciages volontaires. Les chênes offerts sont issus pour moitié des forêts publiques – domaniales et communales –, l'autre moitié des forêts privées.

Ces prélèvements de chênes représentent une infime quantité de l'ensemble des récoltes forestières annuelle (*besoins : 2.000 chênes = 4.000 m³ = 0,2 % récolte annuelle*) et toujours dans le cadre d'une gestion durable des forêts, essentiellement PEFC.

La filière poursuit chaque jour la coordination et le suivi de cette incroyable *Aventure humaine*. Les forestiers et les transformateurs-scieurs sont aux côtés et à l'écoute des équipes en charge de la restauration de la cathédrale. La filière forêt-bois française représente 400.000 femmes et hommes en emplois directs passionnés par cette matière vivante et renouvelable avec des entreprises le plus souvent dans les espaces ruraux, voir ultra ruraux.

Michel Druilhe, Président de France Bois Forêt déclare : « *Aujourd'hui, nous sommes heureux de coordonner cette opération unique, des forestiers aux scieurs – tous sont mobilisés pour relever ce défi hors norme. Dans le respect d'une gestion durable et responsable, nous nous assurerons de la traçabilité des bois étape par étape, depuis l'origine géographique des arbres jusqu'à la livraison des bois ressuyés aux charpentiers, en passant par leur transformation et leur stockage.* »

Le général d'armée Jean-Louis Georgelin, président de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris déclare : « *La sélection de ces premiers chênes est une étape importante sur le chemin de la renaissance de la cathédrale. Je remercie très chaleureusement l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois de leur soutien déterminant : France Bois Forêt et ses membres, l'ONF, les maires de communes forestières, les propriétaires privés et leurs représentants ainsi que les scieurs de la France entière, qui ont fait le choix de faire don d'un ou plusieurs arbres et de leur transformation. Ce remarquable élan de générosité témoigne une nouvelle fois de l'attachement si profond des Français et du monde entier pour la cathédrale Notre-Dame de Paris.* »

Le chêne n°1 fut marqué pour l'Histoire en forêt domaniale de Bercé (Sarthe), le 5 mars 2021 en présence de Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, de Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Général d'armée Jean-Louis Georgelin, président de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, de Bertrand Munch, directeur général, Office national des forêts (ONF), de Michel Druilhe, président de France Bois Forêt et de Philippe Villeneuve et Rémi Fromont, architectes en chef des monuments historiques.

La filière sollicite une aide auprès des Présidents des Conseils Régionaux et Généraux pour trouver les fonds nécessaires aux transports des grumes, dispersées sur l'ensemble de nos territoires. Elle compte sur chacun d'entre eux.



L'Interprofession nationale soutient l'utilisation de la ressource forestière et les multiples usages du matériau bois.
Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53 Fax : 01 44 74 37 64 franceboisforet.fr
Siret : 490 149 135 00033

La filière forêt-bois en chiffres

- 4^e pays le plus boisé de l'Union Européenne
- 16,9 millions d'hectares de forêts soit 31 % du territoire métropolitain (contre 8,5 millions d'hectares en 1850)
- 136 essences sur le territoire métropolitain
- 88 millions de tonnes de CO₂ captées chaque année (sol et biomasse)
- 8 gigatonnes de CO₂ stockées en forêt (sol et biomasse)
- 2,6 milliards de m³ de bois sur pied
- 37,3 Mm³ de récolte commercialisée
- 400 000 emplois directs et indirects dans nos territoires



Sandra, Arnault & l'Équipe ADOCOM-RP – Service de Presse –
vous remercient de votre attention.
Tél : 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr